

17250004 - Logique

Niveau de diplôme	<u>Licence - Semestre 4</u>
Crédits ECTS	4
Volume horaire total	33
Volume horaire CM	18
Volume horaire TD	15

Responsables

JOINET Jean-Baptiste

CADIÈRE Hugo

Contenu

Licence 2 - Semestre 4 - Année universitaire 2023-24

Enseignants :

Jean-Baptiste JOINET (CM)

Hugo CADIÈRE (TD)

Thème du cours : Introduction à la logique propositionnelle

Présentation du cours :

Dans une première partie, la notion de connecteur logique (et celle d'énoncé) est d'abord abordée à travers l'idée que leur signification est déterminée par la régulation de leur usage dans les discours argumentatifs. Des règles pour les différents connecteurs de la logique propositionnelle sont présentées dans le format de la *Déduction naturelle* (1934). Cette approche propose donc d'envisager la notion de "vérité" sous l'angle spécifique de la "prouvabilité (dans l'ordre du discours)". Au-delà de cette initiation à la "syllogistique moderne" qu'est la *Déduction naturelle* (dont la maîtrise est en soi un objectif digne d'intérêt), ce cours s'efforce de sensibiliser les étudiants à plusieurs questions et enjeux logico-philosophiques autour de la notion d'argumentation, de preuve et de vérité :

la notion d'argumentation **sous hypothèse**,

la maîtrise conceptuelle de la distinction entre d'une part le problème de "la reconnaissance du caractère correct ou non d'une argumentation en faveur d'un énoncé donné" (problème facilement décidable), d'autre part le problème de l'heuristique, autrement dit de "la recherche de preuves d'un énoncé donné" (problème décidable dans le cas de la Déduction naturelle propositionnelle).

La possibilité du pluralisme logique, ici abordé sous la forme de la dépendance de la prouvabilité aux moyens disponibles. Les règles sont comme des outils, et si l'on se passe de certains outils, certains objectifs s'avèrent ne plus être atteignables. La "vérité" (y compris mathématique) se décline alors au pluriel. Sont ainsi abordées successivement (dans le cadre d'une mise en perspective conceptuelle et historique) la logique minimale, la logique intuitionniste, enfin la logique classique. La critique intuitionniste (1907) du tiers-exclu aristotélicien est esquissée en cours et abordée plus amplement en TD.

la réflexion sur ce que peut être un critère de la **correction des règles** (idée de cohérence)

la réflexion sur ce que peut être un critère de la **complétude des règles** (si je ne parviens pas à prouver tel énoncé, est-ce parce qu'il me manque des outils, des règles, est-ce parce que ma stratégie de recherche n'est pas la bonne, ou bien est-ce encore parce qu'il y a tout simplement de bonnes raisons pour que cet énoncé ne soit pas prouvable ?)

Dans une seconde partie (dernières séances), avec en ligne de mire ce problème de la complétude, la question de la réfutation de la prouvabilité en Déduction Naturelle est abordée.

Une première méthode est introduite, la méthode (dite "sémantique") des distributions de valeur de vérité. Sous réserve que le temps le permette, une seconde approche sera abordée : dans un premier temps, l'idée qu'une preuve d'un énoncé donné puisse ou non être "analytique" et les enjeux épistémologiques de cette qualité possible des preuves seront discutés. Dans un deuxième temps, on montrera que certains énoncés ne sauraient être prouvés analytiquement. Dans un troisième temps, sera esquissée l'idée qu'une preuve est dans un certain "état", plus ou moins analytique, et énoncé le résultat fondamental (1934) selon lequel toute preuve en Déduction naturelle propositionnelle peut être analysée (i.e. rendue analytique).

Bibliographie

Un polycopié complet couvrant le programme du CM (et comportant à la fin de chaque chapitre, un syllabus de textes philosophiques en appui) est mis à disposition des étudiants inscrits au fil du semestre. En TD, un appui à la maîtrise des outils abordés en cours sera proposé (différents documents seront mis en ligne sur la plateforme dédiée).

Formations dont fait partie ce cours

Licence Philosophie

Renseignements pratiques

Faculté de Philosophie

Adresse postale :

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Courriel

Sur Internet

17250034 - Philosophie des sciences humaines et sociales

Niveau de diplôme	<u>Licence - Semestre 4</u>
Volume horaire total	33
Volume horaire CM	18
Volume horaire TD	15

Responsables

NICOLE DESMAU Mathis

Contenu

Licence 2 - Semestre 4 - Année universitaire 2025-26

Enseignant : CM : Mathis NICOLE DESMAU (Doctorant)

Titre du cours : Introduction aux sciences humaines et sociales

Programme du cours :

L'avènement des sciences humaines et sociales, qui constituent un ensemble de disciplines dont l'unité même pose problème, oblige la philosophie à envisager à nouveaux frais certains de ses objets traditionnels. Ce cours a ainsi pour objectif d'introduire aux principaux problèmes, concepts, méthodes et objets des sciences humaines et sociales, et de montrer ce qu'elles peuvent apporter à la réflexion philosophique.

Dans une première partie du cours, on étudiera en détail les œuvres méthodologiques et empiriques des deux grandes figures fondatrices que sont Émile Durkheim et Max Weber.

Puis, dans un second temps, on se penchera tour à tour sur quatre des principales disciplines des sciences humaines et sociales, en se concentrant à chaque fois sur un auteur ou une école de pensée en particulier : l'histoire (école des Annales), l'anthropologie (Lévi-Strauss), la sociologie (Bourdieu) et enfin l'économie (école classique).

En TD, certains des textes classiques évoqués en CM seront étudiés plus en détail, en particulier des textes de Durkheim, Weber, Lévi-Strauss et Bourdieu. On traitera également d'une discipline qui ne sera que brièvement évoquée en CM, la psychologie, sous l'angle de sa naissance comme science de l'esprit, au statut ambigu entre science humaine et science de la nature, notamment à travers les dissensions entre Durkheim et Tarde sur la place respective de facteurs psychologiques et sociaux dans l'explication des faits sociaux.

Bibliographie

M. Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1997 [1949]

F. Boas, « Les limites de la méthode comparative en anthropologie », C. Joseph et I. Kalinowski (trad.), dans *Anthropologie amérindienne*, Paris, Flammarion, 2017 [1896]

P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980

P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1981

- F. Braudel, « Histoire et sciences sociales. La longue durée », dans *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969
- W. Dilthey, « Introduction aux sciences de l'esprit », S. Mesure (trad.), dans *Critique de la raison historique*, Paris, Cerf, 1992 [1883]
- É. Durkheim, *Le suicide*, Paris, PUF, 1990 [1897]
- É. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2002 [1895]
- M. Foucault, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966
- C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958
- B. Malinowski, « Une théorie scientifique de la culture », dans *Une théorie scientifique de la culture et autres essais*, Paris, Seuil, 1968 [1944]
- K. Marx, *Le Capital*, J.-P. Lefebvre (trad.), Paris, Éditions sociales, 2016, vol. I [1867]
- J. S. Mill, *Système de logique déductive et inductive*, Liège, Pierre Mardaga, 1988 [1843]
- J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991
- F. Simiand, « Méthode historique et science sociale », dans *Méthode historique et science sociale*, Paris, Éditions archives contemporaines, 1987 [1903]
- A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, G. Garnier (trad.), Paris, Flammarion, 2022 [1776]
- M. Weber, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociale », J. Freund (trad.), dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 [1904]
- M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, I. Kalinowski (trad.), Paris, Flammarion, 2000 [1905]
- M. Weber, « Concepts fondamentaux de sociologie », J.-P. Grossein (trad.), dans *Concepts fondamentaux de sociologie*, Paris, Gallimard, 2016 [1920]

Contrôles des connaissances

CM : Terminal écrit (TE) : 4h
TD : Contrôle continu (CC)

Crédits ECTS :

Licence mention Philosophie : 4
Licence mention Droit-Philosophie : 6

Formations dont fait partie ce cours

Licence Philosophie

Double Licence Droit - Philosophie

Renseignements pratiques

Faculté de Philosophie

Adresse postale :

1C avenue des Frères Lumière
CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Courriel

Sur Internet

17240034 - Philosophie du droit

Niveau de diplôme	<u>Licence - Semestre 4</u>
Crédits ECTS	4
Volume horaire total	33
Volume horaire CM	18
Volume horaire TD	15

Responsables

MIONE Diego

Contenu

Licence 2 - Semestre 4 - MAJEURE Philosophie - UE Fondamentale - Année universitaire 2025-26

Enseignants : Diego MIONE (CM), Emmanuel CENTI (TD)

Titre du cours (CM) : La pensée juridique moderne, du droit naturel au positivisme juridique

Programme du cours (CM) :

Ce cours propose une introduction historique et conceptuelle à la philosophie du droit moderne, en mettant l'accent sur les grands débats qui ont structuré l'émergence de la pensée juridique moderne entre le XVIIe et le XXe siècle.

La première partie du cours sera consacrée à l'étude des théories du droit naturel, qui postulent l'existence de normes juridiques universelles, fondées sur la raison ou la nature humaine. Nous explorerons les figures majeures du jusnaturalisme moderne, de Grotius à Rousseau, en passant par Hobbes, Locke et Pufendorf. Il s'agira d'examiner les liens entre le droit, la morale et la politique, ainsi que les différentes conceptions de la légitimité du pouvoir et des droits fondamentaux.

La seconde partie du cours sera dédiée à la critique de ces théories par le positivisme juridique, en particulier à travers l'œuvre de Hans Kelsen. Nous verrons comment le positivisme cherche à affranchir le droit de toute référence à des valeurs transcendantes, en le pensant comme un système autonome de normes valides, dont la légitimité tient à leur conformité à une hiérarchie formelle. Cette approche soulèvera à son tour des questions essentielles sur la neutralité du droit ou son autorité.

Bibliographie

Bibliographie (CM) :

*** Ouvrages principaux de ce cours**

Hugo Grotius, *Le Droit de la guerre et de la paix*, 1625

Thomas Hobbes, *Léviathan*, (Fin du Livre I et Livre II) 1651*

Samuel Pufendorf, *Du droit de la nature et des gens*, 1672

John Locke, *Deuxième traité du gouvernement civil*, 1689*

Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 1748

Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, 1762

John Austin, *La philosophie du droit positif*, 1832

Hans Kelsen, *Théorie pure du droit* (Reine Rechtslehre, première édition en 1934, seconde édition remaniée en 1960)*

Michel Villey, *La formation de la pensée juridique moderne*, 1968

Michel Troper, *La philosophie du droit*, 2009 (PUF)

Contrôles des connaissances

CM : Terminale écrit (TE) 4h

TD : Contrôle continu (CC)

Crédits ECTS :

Licence Philosophie : 4 (CM : 2 ; TD : 2)

Formations dont fait partie ce cours

Licence Philosophie

Renseignements pratiques

Faculté de Philosophie

Adresse postale :

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Courriel

Sur Internet

17200005 - Philosophie moderne

Niveau de diplôme	<u>Licence - Semestre 4</u>
Volume horaire total	33
Volume horaire CM	18
Volume horaire TD	15

Responsables

LEQUAN Mai

LOIR Yoann

Contenu

Licence 2 - Semestre 4 - MAJEURE Philosophie - UE Fondamentale - Année universitaire 2024-25

Enseignants :

Mai LEQUAN (CM)

Yoann LOIR (TD)

Thème du cours : La morale de Kant

Présentation du cours (CM) : le CM portera sur "La philosophie morale de Kant"

Présentation du CM : Le CM visera à présenter les grandes lignes et enjeux de la philosophie morale de Kant, en prenant pour fil directeur problématique la *critique de formalisme et d'ascétisme rigoriste que lui adressera Hegel*.

Il s'agira de définir et d'articuler entre eux les principaux concepts et principes de la morale de Kant, ainsi que ses grandes thèses rectrices, en les situant dans leur contexte historique et philosophique (dialogue critique de Kant avec les moralistes antérieurs, tant antiques que modernes) et dans la chronologie de parution des ouvrages de Kant. On s'attachera notamment aux concepts de devoir, d'impératif catégorique moral, de vertu, de loi morale, de volonté bonne, de liberté (en ses 3 sens cardinaux : spontanéité, autonomie, indépendance), de bonheur ou encore de souverain bien.

Il s'agira aussi d'étudier les sources principales en amont de la morale kantienne : les moralistes écossais du sentiment (Shaftesbury, Hutcheson), Rousseau (qui a beaucoup influencé Kant durant sa période précritique), les philosophes moraux dits « populaires » allemands contemporains de Kant (tels que Abbt, Sulzer, Feder, Abicht, Garve, voire Mendelssohn), les moralistes de l'âge classique Descartes et la tradition post-cartésienne (Spinoza, Malebranche, Leibniz, Wolff), mais aussi plus largement les moralistes de la tradition dont Kant condamne les principes héteronomiques et qu'il entend dépasser, tels que Platon, Aristote, Epicure, les stoïciens, Helvetius, Cumberland, Crusius, Mandeville, Montesquieu, etc.).

Plan du cours : Le cours s'articulera en 7 chapitres (couvrant chacun 2 à 3 séances) :

Introduction : En quoi la morale de Kant échappe-t-elle à la critique hégélienne à venir de formalisme vide et de rigorisme ascétique ? et l'enjeu de la distinction entre *Sittlichkeit* (vie éthique concrète), *Moralität* (au sens kantien de philosophie morale rationnelle pure) et *Ethik* (inspirée de l'*éthos* d'Aristote).

1 - Kant à la recherche d'une « nouvelle formule de la moralité » plus que d'une nouvelle moralité : la Préface de la *Critique de la raison pratique*

- 2 - L'urgence et la nécessité d'une phase fondatrice formelle et *a priori* de la morale : la philosophie morale pure ou métaphysique des mœurs comme garantie de l'universalité, de l'objectivité et de la nécessité des principes de toute morale : la *Fondation de la métaphysique des mœurs*
- 3 - La « dialectique naturelle » (logique sophistique illusoire) de la raison pratique commune ou du sens moral commun et le besoin de « faire un pas » dans le champ d'une philosophie morale purifiée
- 4 - L'analogie chimique de la purification de la loi morale : la méthode d'analyse régressive et de décomposition du complexe en ses éléments purs (et non simples) appliqués à la morale
- 5 - La critique kantienne de la *Populärphilosophie* et son enjeu : la définition d'une saine « vulgarisation » en morale et, plus généralement, en philosophie et en science
- 6 - La dénonciation kantienne des morales de l'hétéronomie, c'est-à-dire de toutes les morales précédentes, et l'exposé des 2 tableaux historiques de la morale donné par Kant (dans ses *Leçons d'éthique* et dans la *Critique de la raison pratique*)
- 7 - S'arracher aux inclinations du « cher Moi » : la critique kantienne de toutes les formes d'eudémonisme ; amour de soi et amour propre, la question de l'estime morale légitime de soi et la métaphore (judiciaire et piétiste) du « tribunal de la conscience morale »

Conclusion : Kant, une morale des *médiations* : la critique kantienne du rigorisme ascétique du « moine anachorète » et la réhabilitation (inattendue) de la « vertu joyeuse » d'Epicure ; la morale comme éducation, effort sans fin et progrès indéfini.

Présentation du cours (TD) : Le CM sera complété par des séances de TD consacrées à une lecture linéaire et à un commentaire suivi du premier ouvrage de maturité où Kant sa morale : la *Fondation de la métaphysique des mœurs* (1785) ou autre traduction, les *Fondements de la métaphysique des mœurs*.

Bibliographie

Bibliographie indicative (CM)

► [Télécharger la bibliographie](#)

Contrôles des connaissances

CM : CT (TE 4h)

TD : Contrôle continu (CC)

Le CM sera évalué par un examen terminal écrit en 4h sans documents, où l'étudiant aura à traiter au choix :

- soit une dissertation portant sur une question générale relative à la morale de Kant,
- soit une explication de texte portant sur un texte extrait ou de la *Fondation de la métaphysique des mœurs* (1785) ou de la *Critique de la raison pratique* (1788).

Le TD correspondant sera évalué par un CC (contrôle continu) constitué de 2 notes portant sur l'explication de 2 extraits de la *Fondation de la métaphysique des mœurs* (l'un réalisé en classe en temps limité, l'autre à la maison).

Crédits ECTS :

Licence Philosophie : 4

Licence Droit-Philosophie : 6

Formations dont fait partie ce cours

[Licence Philosophie](#)

[Double Licence Droit - Philosophie](#)